



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1

Edition révisée n° : 0

Date : 8 / 9 / 2016

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

MIRROR GLOSS

1013

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : MIRROR GLOSS
Code du produit : 1013

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Produit pour l'entretien des chaussures et du cuir.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : AVEL
Lombre
MAGNAC LAVALETTE
16320 FRANCE
Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36
avel@avel.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone : +33 5 45 64 74 74 (Horaire de bureau: Lundi-Vendredi 8h-15h GMT+1)

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Classification : R10
R66
R67
Xi; R43
R52-53

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

Dangers pour la santé : Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention (Skin Irrit. 2) H315
Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 - Attention (Skin Sens. 1) H317
Irritation oculaire - Catégorie 2 - Attention (Eye Irrit. 2) H319
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Effets narcotiques - Catégorie 3 - Attention (STOT SE 3) H336

Dangers physiques : Matières solides inflammables - Catégorie 2 - Attention (Flam. Sol. 2) H228

Dangers pour l'environnement : Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique - Catégorie 3 (Aquatic Chronic 3) H412

Informations additionnelles sur les dangers : EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

AVEL

Lombre MAGNAC LAVALETTE 16320 FRANCE
Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36
avel@avel.com

Importateur pour la Suisse

CED Distribution SA
Avenue Charles-Naine 45
2300 La Chaux-de-Fonds
Urgence (suisse) : 145



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2

Edition révisée n° : 0

Date : 8 / 9 / 2016

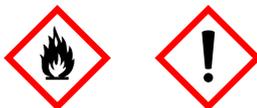
Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

MIRROR GLOSS

1013

2. Identification des dangers (suite)

Pictogramme(s) de danger



Mention d'avertissement

: Attention

Mention de danger

: H228 : Matière solide inflammable.
 H315 : Provoque une irritation cutanée.
 H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.
 H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
 H336 : Peut provoquer somnolence et des vertiges.
 H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations additionnelles sur les dangers

: EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence

:

• Généraux

: P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 P102: Tenir hors de portée des enfants.

• Prévention

: P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P273: Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280: Porter des gants de protection.

• Intervention

: P332+P313: En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.

Contient

: HYDROCARBURES, C9-C11, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, < 2 % AROMATIQUES - ESSENCE DE TEREBENTHINE

2.3. Autres dangers

Autres dangers

: Non établi.

3. Composition/informations sur les composants

Substance / Préparation

: Préparation.

Substance(s) dangereuse(s)

: Ce produit est dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH Ref.	Classification
HYDROCARBURES, C9-C11, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, < 2 % AROMATIQUES	> 50 < 75 %	----	919-857-5	----	01-2119463258-33	R10 Xn; R65 R66 R67 ----- Asp. Tox 1 _ H304 Flam. Liq. 3 _ H226 STOT SE 3 _ H336 STOT RE _ EUH066
ESSENCE DE TEREBENTHINE	> 10 < 20 %	8006-64-2	232-350-7	650-002-00-6	01-2119553060-53-0011	R10 Xn; R20/21/22-65 Xi; R36/38 R43 N; R51-53 ----- Asp. Tox 1 _ H304 Flam. Liq. 3 _ H226 Acute Tox. 4 (skin) _ H312 Acute Tox. 4 (inhal) _ H332 Acute Tox. 4 (oral) _ H302 Eye irrit. 2 _ H319 Skin Irrit. 2 _ H315 Skin Sens. 1 _ H317 Aquatic Chronic 2 _ H411

AVEL

Lombre MAGNAC LAVALETTE 16320 FRANCE
 Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36
 avel@avel.com

Importateur pour la Suisse

CED Distribution SA
 Avenue Charles-Naine 45
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Urgence (suisse) : 145



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3

Edition révisée n° : 0

Date : 8 / 9 / 2016

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

MIRROR GLOSS

1013

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Inhalation** : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement.
- Contact avec la peau** : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver abondamment à l'eau et au savon. Traitement spécifique (voir sur cette étiquette). En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.
- Contact avec les yeux** : Consulter un médecin. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste :
- Ingestion** : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Ne PAS faire vomir. Rincer la bouche. Consulter d'urgence un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes liés à l'utilisation** : L'ingestion d'une petite quantité de ce produit peut présenter un sérieux danger pour la santé.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Peut provoquer somnolence et vertiges.
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Informations générales** : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Agents d'extinction appropriés** : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Pulvérisation d'eau. Sable.
- Agents d'extinction non appropriés** : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.
- Incendies avoisinants** : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Classe d'inflammabilité** : Matière solide inflammable.
- Produits de combustion dangereux** : En cas de feu, présence de fumées dangereuses.
- Risques spécifiques** : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

5.3. Conseils aux pompiers

- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales** : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

AVEL

Lombre MAGNAC LAVALETTE 16320 FRANCE
Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36
avel@avel.com

Importateur pour la Suisse
CED Distribution SA
Avenue Charles-Naine 45
2300 La Chaux-de-Fonds
Urgence (suisse) : 145



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4

Edition révisée n° : 0

Date : 8 / 9 / 2016

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

MIRROR GLOSS

1013

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Pour les secouristes** : Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols. Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Aérer la zone.
- Mesures techniques** : Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique.
- Précautions spéciales** : Ecarter toute source d'ignition. Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
- Pour les non-secouristes** : Eloigner le personnel superflu.

6.2. Précautions pour l'environnement

- Précautions pour l'environnement** : Éviter le rejet dans l'environnement. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage** : Stocker à l'écart des autres matières. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats. Réduire à un minimum la production de poussières.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir section 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Manipulation** : Se laver soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.
- Mesures techniques de protection** : Utiliser du matériel électrique, de ventilation, d'éclairage, ..., antidéflagrant. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.
- Précautions spéciales** : Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols. Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Stockage** : Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conservez dans un endroit à l'abri du feu.
- Stockage - à l'abri de** : Bases fortes. Acides forts. Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil. Sources de chaleur.

AVEL

Lombre MAGNAC LAVALETTE 16320 FRANCE
Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36
avel@avel.com

Importateur pour la Suisse
CED Distribution SA
Avenue Charles-Naine 45
2300 La Chaux-de-Fonds
Urgence (suisse) : 145



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5

Edition révisée n° : 0

Date : 8 / 9 / 2016

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

MIRROR GLOSS

1013

7. Manipulation et stockage (suite)

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : Voir section 1.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Contrôle de l'exposition

Protection individuelle



Protection individuelle

• Protection respiratoire

• Protection des mains

• Protection de la peau

• Protection des yeux

• Autres

: Eviter toute exposition inutile.

: Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire.

: Porter des gants de protection.

: Porter un vêtement de protection approprié.

: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

8.2. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle : Aucune donnée disponible.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique à 20 °C	: Pâte.
Couleur	: Couleur.
Odeur	: Parfum.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible.
pH	: Non applicable.
Point de fusion [°C]	: Aucune donnée disponible.
Point de décomposition [°C]	: Aucune donnée disponible.
Température critique [°C]	: Non applicable.
Auto-ignition temperature [°C]	: Aucune donnée disponible.
inflammabilité (solide, gaz)	: Matière solide inflammable.
Point d'éclair [°C]	: Non applicable.
Point d'ébullition initial [°C]	: Aucune donnée disponible.
Point d'ébullition final [°C]	: Aucune donnée disponible.

AVEL

Lombre MAGNAC LAVALETTE 16320 FRANCE
Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36
avel@avel.com

Importateur pour la Suisse
CED Distribution SA
Avenue Charles-Naine 45
2300 La Chaux-de-Fonds
Urgence (suisse) : 145



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6

Edition révisée n° : 0

Date : 8 / 9 / 2016

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

MIRROR GLOSS

1013

9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

taux d'évaporation	: Non applicable.
Pression de vapeur [20°C]	: Aucune donnée disponible.
densité de vapeur	: Aucune donnée disponible.
Densité [g/cm ³]	: 0.79 - 0.81 (75°C)
Densité relative, liquide (eau=1)	: Non applicable.
Solubilité dans l'eau	: Aucune donnée disponible.
Log Pow octanol / eau à 20°C	: Aucune donnée disponible.
Viscosité à 40°C [mm ² /s]	: Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

propriétés explosives	: Aucune donnée disponible.
Limites d'explosivité supérieures [%]	: Aucune donnée disponible.
Limites d'explosivité inférieures [%]	: Aucune donnée disponible.
Propriétés comburantes.	: Aucune donnée disponible.

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité : Non établi.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Non établi.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses. Flamme nue. Surchauffe. Chaleur. Etincelles.

10.5. Matières à éviter

Matières à éviter : Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Fumées. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Peut libérer des gaz inflammables.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

AVEL

Lombre MAGNAC LAVALETTE 16320 FRANCE
Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36
avel@avel.com

Importateur pour la Suisse
CED Distribution SA
Avenue Charles-Naine 45
2300 La Chaux-de-Fonds
Urgence (suisse) : 145



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 7

Edition révisée n° : 0

Date : 8 / 9 / 2016

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

MIRROR GLOSS

1013

11. Informations toxicologiques (suite)

Informations toxicologiques	: Le produit n'a pas été complètement testé. Le risque calculé a été fait conformément aux exigences de la réglementation de l'UE.
Toxicité aiguë	
• Inhalation	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
• Cutanée	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
• Ingestion	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Corrosivité	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Irritation	: Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une irritation cutanée. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Sensibilisation	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxique pour la reproduction	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	: Peut provoquer somnolence et vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
danger par aspiration	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Informations toxicologiques : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2. Persistance - dégradabilité

Persistance - dégradabilité : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

12.3. Potentiel de bio-accumulation

Potentiel de bio-accumulation : Non établi.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol : Non établi.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB : La substance/mélange ne répond pas aux critères applicables aux substances PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII du Règlement REACH.

AVEL

Lombre MAGNAC LAVALETTE 16320 FRANCE
Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36
avel@avel.com

Importateur pour la Suisse
CED Distribution SA
Avenue Charles-Naine 45
2300 La Chaux-de-Fonds
Urgence (suisse) : 145



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 8

Edition révisée n° : 0

Date : 8 / 9 / 2016

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

MIRROR GLOSS

1013

12. Informations écologiques (suite)

12.6. Autres effets néfastes

Précautions pour l'environnement : Eviter le rejet dans l'environnement.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. Eviter le rejet dans l'environnement. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Précautions spéciales : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

14. Informations relatives au transport

14.1. Transport terrestre (ADR-RID)

Désignation officielle de transport : SOLIDES ou mélanges de solides CONTENANT DU LIQUIDE INFLAMMABLE ayant un point d'éclair inférieur ou égal à 60 °C (tels que préparations et déchets), N.S.A. (HYDROCARBURES, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLIQUES, < 2 % AROMATIQUES, ESSENCE DE TEREBENTHINE)

N° ONU : 3175

I.D. n° : 40

ADR - Class : 4.1

ADR - Etiquetage : 4.1



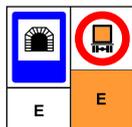
ADR - Code de classification : F1

ADR - Groupe : II

ADR - Instructions Emballage : P002 R001 IBC006

ADR - Quantité limitée : 1 KG

ADR - Code de tunnels



: E

14.2. Transport par mer (IMDG) [English only]

Proper shipping name : SOLIDS or mixtures of solids (such as preparations and wastes) CONTAINING FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. having a flash-point up to 60°C (HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2 % AROMATICS, TURPENTINE OIL)

AVEL

Lombre MAGNAC LAVALETTE 16320 FRANCE
Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36
avel@avel.com

Importateur pour la Suisse
CED Distribution SA
Avenue Charles-Naine 45
2300 La Chaux-de-Fonds
Urgence (suisse) : 145



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 9

Edition révisée n° : 0

Date : 8 / 9 / 2016

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

MIRROR GLOSS

1013

14. Informations relatives au transport (suite)

N° ONU : 3175
IMO-IMDG - Class or division : 4.1
IMO-IMDG - Packing group : II
IMO-IMDG - Packing instructions : P002
IMO-IMDG - Limited quantities : 1 kg
IMO-IMDG - Marine pollution : No
N° de fiche de sécurité : F-A S-I

14.3. Transport aérien (ICAO-IATA) [English only]

Proper shipping name : SOLIDS or mixtures of solids (such as preparations and wastes) CONTAINING FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. having a flash-point up to 60°C (HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2 % AROMATICS, TURPENTINE OIL)

N° ONU : 3175
IATA - Class or division : 4.1
IATA - Packing group : II
IATA - Passenger and Cargo Aircraft : ALLOWED
- Passenger and Cargo - Packing instruction : 445
- Passenger and Cargo - Maximum Quantity/Packing : 15 kg
IATA - Cargo only : ALLOWED
- Cargo only - Packing instruction : 448
- Cargo only - Maximum Quantity/Packing : 50 kg
IATA - Limited Quantities : 5 kg
ERG N° : 3L

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité : S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.
REACH Restrictions - Annexe XVII : Les composants de ce produit ne sont pas soumis à restrictions.
REACH Autorisation - Annexe XIV : Les composants de ce produit ne sont pas soumis à autorisation.
Phrases additionnelles : Contient : ESSENCE DE TEREBENTHINE. Peut déclencher une réaction allergique.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique : Elle n'a pas été effectuée.

AVEL

Lombre MAGNAC LAVALETTE 16320 FRANCE
Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36
avel@avel.com

Importateur pour la Suisse
CED Distribution SA
Avenue Charles-Naine 45
2300 La Chaux-de-Fonds
Urgence (suisse) : 145



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 10

Edition révisée n° : 0

Date : 8 / 9 / 2016

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

MIRROR GLOSS

1013

16. Autres informations

Révision	: Révision - Voir : *
Abréviations et acronymes	: PBT: persistant, bioaccumulable et toxique vPvB: très persistant et très bioaccumulable
Liste des phrases R pertinentes (chap. 3)	: R10 : Inflammable. R20/21/22 : Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau. R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Liste du texte complet des Positions-H en section 3	: H226 : Liquide et vapeurs inflammables. H302 : Nocif en cas d'ingestion. H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H312 : Nocif par contact cutané. H315 : Provoque une irritation cutanée. H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H332 : Nocif par inhalation. H336 : Peut provoquer somnolence et des vertiges. H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Sources des données utilisées	: RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006
Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45	
• Symbole(s)	
• Symbole(s)	: Xi : Irritant
• Phrase(s) R	: R10 : Inflammable. R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
• Phrase(s) S	: S2 : Conserver hors de portée des enfants. S24 : Eviter le contact avec la peau. S29/56 : Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. S37 : Porter des gants appropriés. S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Autres données	: Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de transport provient de la fiche de données de sécurité sont conformes à la REACH (CE)

AVEL

Lombre MAGNAC LAVALETTE 16320 FRANCE
Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36
avel@avel.com

Importateur pour la Suisse
CED Distribution SA
Avenue Charles-Naine 45
2300 La Chaux-de-Fonds
Urgence (suisse) : 145

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 11
		Edition révisée n° : 0
		Date : 8 / 9 / 2016
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
MIRROR GLOSS		1013

N° 1907/2006.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

AVEL

Lombre MAGNAC LAVALETTE 16320 FRANCE
 Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36
 avel@avel.com

Importateur pour la Suisse
 CED Distribution SA
 Avenue Charles-Naine 45
 2300 La Chaux-de-Fonds
Urgence (suisse) : 145